

Sociologie

M. Pierre BOURDIEU, professeur

Ayant décrit le processus de concentration du capital (sous ses différentes formes), on a essayé de construire un modèle de la genèse de l'Etat. En s'attachant d'abord à comprendre la logique de l'accumulation initiale de capital symbolique, et, en particulier, les atouts inscrits dans le fait d'occuper la place du roi, *primus inter pares*. L'Etat dynastique, organisé autour de la famille royale et de son patrimoine, comme maison, est le lieu d'une contradiction spécifique liée à la coexistence d'un pouvoir personnel et d'une bureaucratie naissante, c'est-à-dire de deux principes contradictoires de domination (incarnés par les frères du roi et les ministres du roi) et de deux modes de reproduction, par la famille ou par l'Ecole. Ce sont les conflits fondés dans cette contradiction qui conduisent de la *maison du roi* à la *raison d'Etat*, assurant peu à peu le triomphe du principe « étatique » sur le principe dynastique. Nombre d'institutions qui tendent à contrecarrer les processus de reproduction naturelle de la noblesse (dont le fait de confier le pouvoir bureaucratique à des techniciens étrangers ou à des esclaves représente la limite) ont pour effet de rompre les liens d'appropriation personnelle des institutions étatiques et des profits qu'elles procurent, faisant de l'Etat une sorte d'antiphysis (cela se voit bien lorsque l'on analyse les procédés progressivement mis en œuvre pour contrecarrer la tendance à la corruption, qui est inscrite dans la logique bureaucratique).

L'invention de la nouvelle logique étatique est le produit d'un travail collectif de construction de cet ensemble de réalités sociales totalement nouvelles que sont les institutions participant de l'idée de *public*. Le corps des agents qui, comme les juristes, ont partie liée avec la logique étatique, plus « universelle » (ou universaliste) dans son principe que la logique dynastique, joue un rôle déterminant dans la construction de la *chose publique* et de l'espace (le champ bureaucratique) dans lequel s'inventent les institutions bureaucratiques (le bureau, le secrétaire, la signature, le sceau, le décret de nomination, le certificat, l'attestation, l'enregistrement, etc.). Une analyse du

processus au terme duquel se trouve définie la longue chaîne des agents chargés de la gestion des *Royal Seals*, permet de dégager la logique de la genèse de la division du travail de domination qui aboutit à la transmutation de l'autorité dynastique en autorité bureaucratique fondée sur la délégation limitée entre agents se garantissant et se contrôlant mutuellement.

Le processus à travers lequel le pouvoir initialement concentré entre les mains d'un petit nombre de personnes se différencie et se distribue entre des agents liés par la solidarité organique impliquée dans la division du travail de domination, conduit à la constitution d'un champ bureaucratique relativement autonome qui est le lieu de luttes de concurrence ayant pour enjeu le pouvoir proprement bureaucratique qui s'exerce sur tous les autres champs. Ces luttes, qui, comme les débats autour du « lit du roi » permettent de l'observer, peuvent porter sur des détails de la pratique bureaucratique (de son cérémonial par exemple) ou sur l'histoire des institutions, sont une des occasions dans lesquelles s'accomplit le travail de construction collective des institutions « publiques ». La montée progressive des tenants du principe bureaucratique, les clercs dont l'autorité est fondée sur le capital culturel, au détriment des tenants du principe dynastique, connaît une accélération décisive, dans le cas de la France, avec la Révolution, où s'affirment inséparablement les principes universels de la nouvelle république bureaucratique et le droit privilégié des détenteurs du capital culturel à l'appropriation de l'universel : la Noblesse d'Etat s'affirme comme telle dans le mouvement même par lequel elle fait l'Etat territorial et la nation unifiée et s'arroge la mainmise sur le capital public et le pouvoir de contrôler ce capital et d'en redistribuer les profits.

C'est encore dans le temps long que l'on peut appréhender le travail collectif de construction par lequel l'Etat fait la nation, c'est-à-dire le travail de construction et d'imposition de principes de vision et de division communs, dans lequel l'armée et surtout l'école jouent un rôle déterminant (Par parenthèse, la construction sociale de la réalité dont il est question ici n'est pas réductible à une agrégation mécanique de constructions individuelles mais elle s'accomplit dans des champs soumis à la contrainte structurale des rapports de force en vigueur). La construction de la nation comme territoire juridiquement réglé et la construction du citoyen lié à l'Etat (et aux autres citoyens) par un ensemble de droits et de devoirs vont de pair. Mais le champ bureaucratique est toujours davantage le lieu et l'enjeu de luttes et le travail nécessaire pour assurer la participation du citoyen à la vie publique — et en particulier à la politique officielle, comme dissensus réglé — doit se prolonger dans une politique sociale, celle qui définit le *Welfare State*, visant à assurer à tous les conditions minimales économiques et culturelles (avec l'initiation aux codes nationaux) de l'exercice du droit du citoyen, en assistant, économiquement et socialement, et en disciplinant. L'édification du *Welfare State* suppose une véritable révolution symbolique, qui a pour centre l'extension de la *responsabilité publique* en lieu et place de la responsabilité privée.

Sachant que le champ bureaucratique porte en lui la trace de tous les conflits du passé, on comprend mieux les luttes dont il est le lieu et les relations qu'elles entretiennent, sur la base des homologies de position, avec les luttes dont il est l'objet et qui ont pour enjeu les pouvoirs qu'il contrôle.

On a consacré une série de séminaires à la discussion et à l'élaboration des enquêtes en cours sur la souffrance.

P. B.

MISSIONS, CONFÉRENCES ET CONGRÈS

— Intervention sur « Recherche et Médias » à l'Université d'Eté de la Communication 92, Carcans-Maubuisson, 29 août 1991.

— Conférence « Pour la Sociologie », Paris, ENS, 4 octobre 1991.

— Communication sur « Questions de mots » au Colloque sur « Les puissances de l'information », Paris, Arche de la Fraternité, 15 janvier 1992.

— Conférence sur « L'expert, le fonctionnaire et le citoyen », Services Publics, 27 janvier 1992.

— Intervention au Colloque sur « Le champ des institutions d'enseignement supérieur et le champ du pouvoir », Paris, 7 février 1992.

— Communication au Séminaire sur « Les littératures d'immigration en Europe », Paris, Fondation Hugot, 8 février 1992.

— Conférence sur « Sociologie et Histoire », Paris, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 5 juin 1992.

PUBLICATIONS

1991

Ouvrages

Die Intellektuellen und die Macht (trad. J. Bolder, U. Nordmann, M. Steinrücke ; I. Dölling ed.), Hamburg, VSA-Verlag, 1991, 124 p.

Language and Symbolic Power (trad. G. Raymond, M. Adamson ; J.B. Thompson ed.), Cambridge, Polity Press, 1991, 302 p.

Social Theory for a Changing Society (Chicago, 1989), Pierre Bourdieu et James S. Coleman (eds.), Boulder-San Francisco-Oxford, Westview Press, New-York, Russell Sage Foundation, 1991, 387 p.

Articles

« Entrevista com Pierre Bourdieu » (Entretien avec M. Lüdke), *Teoria & Educação*, 1991, 3, pp. 3-8.

« Questions of Method » ; « The Structure of the Literary Field and the Homogeneity of Cultural Choices ». Panel Discussion avec K. van Rees, S. Schmidt, H. Verdaasdonk, in *Empirical Studies of Literature*, Proceedings of the Second IGEL-Conference (1989), E. Ibsch, D. Schram, G. Steen (eds.), Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1991, 452 p.

« Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, 89, pp. 3-46.

« Die Illusion der Biographie. Über die Herstellung von Lebensgeschichten » (trad. F. Balke), *Neue Rundschau* 102(3), 1991, pp. 109-115.

« Le démontage impie de la fiction : l'esthétique négative de Stéphane Mallarmé », *Stanford Slavic Studies* (Literature, Culture, and Society in the Modern Age, en l'honneur de Joseph Frank, Part I), 4(1), 1991, pp. 145-150.

« Les juristes, gardiens de l'hypocrisie collective » (Bordeaux, 1987), in *Normes juridiques et régulation sociale*, F. Chazel et J. Commaille (eds.), Paris, LGDJ, 1991, pp. 95-99.

« Revolutionen, Volk und intellektuelle Hybris » (Entretien avec A. Höher et K. Jarchow), *Freibeuter*, 49, 1991, pp. 27-34.

« Introduction à la socioanalyse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, 1991, pp. 3-6.

« L'ordre des choses » (Entretien avec deux jeunes gens du nord de la France), *ibid.*, pp. 7-19.

« Une vie perdue » (Entretien avec deux agriculteurs béarnais), *ibid.*, pp. 29-36.

« Une mission impossible » (Entretien avec Pascale Raymond, chef de projet dans le nord de la France), *ibid.*, pp. 84-94.

1992

Ouvrage

Réponses. Pour une anthropologie réflexive, Paris, Seuil, 1992, 267 p. (avec L.J.D. Wacquant) (en anglais : *An Invitation to Reflexive Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, 332 p.).

Articles

« Le sens de l'Etat » (Entretien avec R.P. Droit et T. Ferenczi), *Le monde*, 14 janv. 1991, p. 2 ; voir aussi *Lignes*, 15, 1992.

« Thinking about Limits » (trad. R. Boyne), *Theory, Culture and Society*, 9, 1992, pp. 37-49 ; aussi in *Cultural Theory and Cultural Change*, M. Featherstone (ed.), London, Sage Publications, pp. 37-49.

« La saine colère d'un sociologue » (entretien avec L. Roméo), *Politis*, 19 mars 1992, pp. 68-70.

« Arroganza dei nuovi mandarini », *L'Indice*, 4, avr. 1992, p. 8.

« Towards a Policy of Morality in Politics » (Locarno, 1989), *From the Twilight of Probability. Ethics and Politics*, W. R. Shea, A. Spadafora (eds.), Canton, Science History Publications, 1992, p. 146-149.

« Pour une "génétique" », préface in Troy Duster, *Retour à l'eugénisme*, Paris, Kimé, 1992, p. 7-9.